

Château Services



Guide de la

solidarité

Conseils, aides, services



**Vous avez besoin de conseils, d'aide.
Vous rencontrez des difficultés passagères
financières, de droit et dans vos démarches...**

une seule adresse et un seul numéro
pour faciliter vos démarches et vous accueillir
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Château Services
22 avenue du Château . 21800 Quetigny
03 80 48 41 00

*La ville de Quetigny soucieuse de vous apporter un service
de proximité a réuni dans un même lieu une palette de services
pour vous aider, répondre à vos questions, vous écouter et vous conseiller.*

Le guichet Unique de l'Est-dijonnais

Vous accueille, vous oriente vers des services, des permanences qui peuvent vous aider.

A votre disposition, vous trouverez :

- ▲ des bornes CAF et CPAM pour faciliter vos démarches,
- ▲ des informations et de la documentation en accès libre.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Château Services
22 avenue du Château
21800 quetigny
03 80 48 41 00

Vous trouverez également des permanences sur rendez-vous :

- ▲ Conciliateur de justice
- ▲ Consultations d'avocats
- ▲ Confédération des familles
- ▲ Solidarité femmes
- ▲ EGEE
- ▲ ADIL



Des seniors experts
à votre service



Avocat, essentiel au quotidien



Conciliateur de justice

Permanences
à Château-Services
22 avenue du Château
21800 Quetigny
uniquement sur RDV
☎ : 03 80 48 41 00

Le conciliateur de justice est un bénévole nommé par le 1^{er} président de la cour d'appel.

Il a pour mission de faciliter et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis.

Il s'agit essentiellement de différends :

- entre particuliers (litiges locatifs, conflits liés à la consommation, recouvrement de sommes impayées...)
- avec des professionnels (artisans, commerçants...).

Barreau de Dijon

Permanences
à Château-Services
22 avenue du Château
21800 Quetigny
Uniquement sur RDV
☎ : 03 80 48 41 00

Le barreau de Dijon vous propose des consultations juridiques gratuites d'orientation en partenariat avec la Mairie de Quetigny.

L'avocat vous écoute, peut négocier en dehors de tout contentieux.

Il vous explique le fonctionnement judiciaire et vous oriente vers les démarches les plus simples en tant que professionnel du palais de justice.

Il vous apporte un conseil juridique de spécialiste du droit dans le cadre de l'événement auquel vous êtes confronté.

Il est aussi un médiateur et peut vous proposer un mode de règlement alternatif des conflits.

Confédération Syndicale des Familles (CSF)

Permanences
à Château-Services
22 avenue du Château
21800 Quetigny
Avec ou sans RDV
☎ : 03 80 48 41 00

Durant ces permanences, un membre de la CSF est là pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches en rapport avec la consommation et le logement.

La Confédération Syndicale des Familles est une association nationale de consommateurs agréée par les pouvoirs publics et est membre du Conseil National de la Consommation (CNC).

La CSF est également représentante de locataire et siége aux conseils d'Administration de plusieurs offices HLM afin d'être la voix des locataires.

La CSF agit pour informer et former les familles, les représenter face aux professionnels, aux offices HLM et aux pouvoirs publics et les défendre en cas de différends ou de litiges.

CSF
32 rue du TiRe-Pesseau
- Dijon
☎ : 03 80 67 1676
udcsf21@wanadoo.fr
<http://www.la-csf.org/>

Solidarité Femmes 21

Solidarité Femmes 21 a pour but de venir en aide aux femmes avec ou sans enfant victimes de violence conjugales ou familiales dans le respect de la confidentialité.

Les actions s'articulent toutes autour de l'accueil et l'écoute des femmes : accompagnement dans les démarches sociales, juridiques, hébergement, groupe de parole, atelier pour les enfants, atelier d'art-thérapie pour les femmes...

Accueil sans RDV à l'association à Dijon :

- les lundis et mardis de 13h à 15h30 et
- les jeudis et vendredis de 9h à 11h30.

EGEE

Les cadres retraités bénévoles de l'association proposent des conseils et aides techniques pour la création et le maintien des petites entreprises

Agence Départementale d'Information sur le Logement Côte-d'Or (ADIL 21)

L'ADIL 21 offre au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat.

Dans le domaine juridique, elle informe sur les droits et obligations des locataires et propriétaires, la copropriété, les contrats, les relations avec les professionnels, les relations de voisinage, l'urbanisme, la réglementation sur la qualité de l'habitat (décence, insalubrité, amiante, plomb, termites...), les prêts, les aides au logement...

**Permanences
à Château-Services
22 avenue du Château
21800 Quetigny
uniquement sur RDV
☎ : 03 80 67 17 89**

Solidarité Femmes 21
Maison des asso. Boîte RR10
2, rue des Corroyeurs
21068 Dijon Cedex
☎ : 03 80 67 17 89
Fax : 03 80 38 27 90
solidaritefemmes21@wanadoo.fr

**Permanences
à Château-Services
22 avenue du Château
21800 Quetigny
uniquement sur RDV
☎ : 03 80 48 41 00
bour21@eg ee.asso.fr**

**Permanences
à Château-Services
22 avenue du Château
21800 Quetigny
Les 2^e mardi de chaque mois.
Uniquement sur rendez-vous
☎ : 03 80 48 41 00**

Relais Emploi
Château-Services
22 avenue du Château
21800 Quetigny
☎ : 03 80 48 41 10
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Point Relais Emploi

C'est un accueil pour vous conseiller, vous informer,

vous orienter dans vos démarches liées à l'emploi :
Vous trouverez, également, un espace numérique, un poste téléphonique pour faciliter vos recherches
Vous avez un projet professionnel, vous souhaitez développer un projet professionnel,
En fonction de votre situation, des conseillers vous reçoivent, sur RDV.

LE PLIE Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

PLIE
Château-Services
22 avenue du Château
21800 Quetigny
☎ : 03 80 48 41 10
Du lundi au vendredi
sur RDV de 9h à 12h
et de 14h à 17h



Intégré au sein du Groupement d'Intérêt Public Creativ', le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil partenarial d'accompagnement à l'emploi de publics en difficulté d'insertion, en réponse aux besoins économiques du territoire.

C'est un dispositif territorial qui existe par la volonté des acteurs locaux, qui ont mis en commun des moyens pour le faire fonctionner.

Les collectivités qui y contribuent sont :

- ▲ Dijon Métropole,
- ▲ Le Conseil Départemental
- ▲ Le Conseil Régional,
- ▲ Les villes de Dijon, Longvic, Chenôve, et Quetigny
à qui s'ajoutent les subventions du FSE – Insertion

CREATIV' (Compétences – Recherche – Action – Emploi – Anticipation – Territoire – Innovation – Valeurs) toujours dédiée à l'emploi se veut plus collaborative avec les entreprises, les acteurs publics et paritaires pour faire face aux défis du marché du travail et à la préoccupation d'accès à l'emploi des femmes et des hommes les plus éloignés.

Objectif de l'accompagnement :

La construction d'un parcours individualisé menant à l'emploi durable, ou la formation qualifiante

Mission locale

Vous êtes âgés de 16 ans à 25 ans, sortis du système scolaire, la Mission locale vous accueille :

Un conseiller en insertion vous accompagne individuellement et vous informe dans vos démarches concernant :

EMPLOI

- ▲ Offres d'emploi (accessibles via notre site internet et notre application mobile)
- ▲ Mise en relation avec l'employeur
- ▲ Informations sur les métiers et les entreprises
- ▲ Ateliers de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, etc)
- ▲ Espace multimédia (accessible aux personnes inscrites à la Mission Locale)
- ▲ Parrainage
- ▲ Découvrir les métiers par le biais de périodes de mise en situation professionnelle
- ▲ Contrat en alternance

ORIENTATION

- ▲ Définir votre orientation professionnelle (atelier d'aide à l'orientation)
- ▲ Elaborer votre projet professionnel avec un conseiller
- ▲ Identifier les métiers qui vous correspondent

FORMATION

- ▲ Préparation à la formation qualifiante, formation qualifiante, acquisition des savoirs de base, dispositif d'orientation, alphabétisation

AINSI QUE

- ▲ Le logement, la mobilité, les aides financières (sous conditions), la santé, la citoyenneté, les discriminations, le handicap

LA GARANTIE JEUNES

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation et prêts à s'engager durant 12 mois sur leur démarches de recherche l'emploi. L'objectif de la Garantie Jeunes est vous accompagner vers les entreprises : par une présence à temps plein, des ateliers, des visites d'entreprises, des stages en entreprises, des contrats de travail.

Suivez nos actualités sur Facebook (page officielle Mission Locale de Dijon) et Twitter (@missionlocale21).

Château-Services
22 avenue du Château
21800 Quetigny

☎ : 03 80 48 41 10

Du lundi au vendredi de 9h
à 12h et de 14h à 17h



Espace solidarité

Des difficultés passagères ?

- financières, sociales...

Vous ne savez plus comment gérer votre quotidien ?

- endettement, factures, projets, une dépense imprévue...

Ne restez pas seul !

Des professionnels vous reçoivent, vous conseillent et vous accompagnent.

En fonction de votre situation, un soutien individualisé et des aides peuvent vous être proposés

Renseignez-vous !

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Des services sociaux à demeure :

- ▲ Le CCAS de la Ville de Quetigny
- ▲ Les services du Conseil départemental
- ▲ Des institutions spécifiques
- ▲ CAF pôle Habitat logement
- ▲ CIDFF
- ▲ Ludothèque de la CSF
- ▲ CLSM

Centre Communal d'Action sociale : CCAS

Le CCAS est un « établissement public administratif » présidé de plein droit par le Maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire.

Le CCAS de la Ville de Quetigny offre un service de proximité aux habitants en difficulté.

Il anime une action générale de prévention et de développement social au service de la population en liaison avec les institutions publiques et privées.

Il met en œuvre les actions politiques de solidarité pour lutter contre les exclusions, réduire les inégalités et favoriser le mieux vivre à quetigny.

De ce fait, il est le premier contact et l'outil incontournable de l'action sociale locale.

Le CCAS de la Ville développe et propose différentes actions et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les habitants les plus en difficulté :

- ▲ Demandes d'aides sociales légales,
- ▲ Domiciliation des personnes sans domicile stable,
- ▲ Gestion du plan canicule,
- ▲ Aides alimentaires et financières sous conditions de ressources,
- ▲ Aides à l'insertion socio-professionnelles,
- ▲ Accompagnement social pour les personnes âgées de 60 ans et plus avec deux permanences (lundi et mardi de 9h à 11h30),
- ▲ Repas et colis annuel pour les aînés âgés de 70 ans et plus,
- ▲ Organisation d'après-midis dansants, d'excursions, d'animations de socialisation et intergénérationnelles, service de transport (sous condition) pour les personnes âgées de 60 ans et plus,
- ▲ Aides à l'accès aux sports et à la culture des enfants jusqu'à 20 ans (foyers non-imposables),
- ▲ Actions d'inclusion sociale des parents solos,
- ▲ Animation d'un groupe de bénévoles pour lutter contre l'isolement et favoriser le maintien à domicile des seniors isolés,
- ▲ (...)

Pour toute information, n'hésitez pas à venir ou à appeler.

NB : pour les habitants hors Quetigny, renseignez-vous auprès de votre Mairie

CCAS

Château-Services

22 avenue du Château

21800 Quetigny

☎ : 03 80 48 41 20

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h

et de 14h à 17h

Permanences sociales :

lundi et mardi

de 9h à 11h30



Les services du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

Un espace de solidarité

Espace Solidarités
Côte-d'Or
Château-Services
22 avenue du Château
21800 Quetigny

☎ : 03 80 63 27 20

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Pour les communes
de Quetigny et Couternon

Des professionnels (assistantes sociales, conseillère en économie sociale et familiale, infirmières-puéricultrices, Médecins de PMI, sage-femme, éducateurs) proposent aux familles :

▲ Des informations pour leur permettre d'accéder ou de restaurer leurs droits (prestations sociales, logement, santé...),

▲ Une aide à l'insertion sociale et professionnelle (notamment suivi RSA),

▲ Une prise en compte et une aide pour des difficultés d'ordre budgétaire, familial, relationnel, éducatif (soutien à la parentalité, aide éducative, consultation spécialisée...),

▲ Des actions de prévention, d'éducation et de promotion de la santé pour les enfants et les femmes enceintes (consultation de PMI, permanence de puéricultrice, sage-femme...),

▲ Des actions autour de l'accueil de la petite enfance (assistantes maternelles).

▲ L'ESCO de Quetigny

Equipe Développement Social, insertion et PMI :

Assistantes sociales :
uniquement sur RDV

Permanence de la puéricultrice :
le mardi de 14h à 16h30 sans RDV

Consultation médicale PMI enfants de 0 à 6 ans :
le jeudi après-midi sur RDV

Équipe Aide Sociale à l'Enfance :
tel : 03 80 63 27 27

Les services du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

Un espace de solidarité



Les Espaces Solidarité Côte-d'Or

▲ L'ESCO de Chevigny St Sauveur

22 avenue de la République – Chevigny St Sauveur
*Pour les communes de Chevigny St Sauveur, Crimolois,
Sennecey les Dijon, Bressey / Tille, Remilly / Tille*

Equipe développement social et insertion et PMI :

Uniquement sur RDV

Permanence de la puéricultrice :

6 rue de pomard - Chevigny St Sauveur
jeudi de 14h à 17h sans RDV

Consultation médicale de PMI enfants de 0 à 6 ans
mardi de 13h30 à 17h sur RDV

▲ L'ESCO de St-Apollinaire

26 rue François-Mitterrand – St Apollinaire
*Pour les communes de St Apollinaire, Arc / Tille, Varois et
Chaignot, Orgeux, Bretigny, St Julien, Ruffey les Echirey,
Brognon, Clenay*

Equipe développement social, insertion et PMI

Uniquement sur RDV

Permanence de la puéricultrice :

mercredi de 9h à 11h30 sans RDV

Consultation médicale de PMI enfants de 0 à 6 ans
Jeudi de 8h30 à 12h sur RDV

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h
☎ : 03 80 63 33 31

Du lundi au vendredi
De 9h à 12h
et de 14h à 17h
☎ : 03 80 63 35 31

Conseil Local de Santé Mentale Franco Basiglia (CLSM)

CLSM
Château-Services
22 avenue du Château
21800 Quetigny

CLSM
☎ : 03 80 48 41 15
clsm.francobasaglia@gmail.
com



La Ville de Quetigny héberge le siège administratif à Château Services.

Le CLSM est une plate-forme de coordination territoriale des acteurs et professionnels du champ de la santé mentale

La santé mentale est l'affaire de tous, que l'on soit personnellement touché, ou par l'intermédiaire d'un proche.

Si vous ou un de vos proches rencontre des difficultés et souhaite s'informer, exprimer sa souffrance et demander de l'aide, votre médecin généraliste connaît votre santé et saura vous orienter n'hésitez pas à lui en parler.

Des équipes pluridisciplinaires formées sont également à votre écoute.

▲ À Quetigny, le Centre Médico Psychologique
20 rue du Cap Vert 21800 Quetigny.
03 80 71 01 42

▲ Au Centre Hospitalier La Chartreuse
1 Boulevard Chanoine Kir, 21000 Dijon
03 80 42 48 48
<http://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr>

▲ Au Centre Hospitalier Universitaire François-Mitterrand
Bâtiment Marion, 14 rue Paul Gaffarel. 21000 Dijon
03 80 29 37 69
<http://www.chu-dijon.fr>

**Sur le site de Château Services,
vous trouverez également
d'autres institutions**

Antenne CAF

Permanence téléphonique et rendez-vous sur réservation

- ▲ Accueil Guichet Dijon Clémenceau du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.
- ▲ Accueil téléphonique pour tous les allocataires au 0 810 25 21 10.
- ▲ Une borne installée à Château Services (22, avenue du Château) pour le traitement des demandes urgentes (attestation, suivi de dossier) de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le Pôle habitat logement

- ▲ Informer les familles et partenaires sur les questions relatives à l'habitat et au logement
- ▲ Mieux maîtriser les charges liées au logement
- ▲ Faire face aux impayés de loyer
- ▲ Accéder à un logement et réaliser certains travaux
- ▲ Equiper son logement
- ▲ Gérer un déménagement dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Pour plus d'informations : Site Caf.fr/rubrique «Nos services et nos aides»; certains imprimés sont téléchargeables.



Pôle Habitat Logement
1 boulevard de la Motte
21800 Quetigny
0 810 25 21 10

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Côte-d'Or (CIDFF21)

CIDFF21

22 avenue du Château
21800 Quetigny

☎ : 03 80 48 90 28

Fax : 03 80 48 90 26

secretariat.cidff21@hotmail.fr

site internet :

cotedor.cidff.info



Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Côte-d'Or

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Côte-d'Or, association Loi 1901, a été créée en 1997. Il fait partie du réseau national des CIDFF.

Permanence des Juristes à Quetigny

▲ Permanences physiques sur RDV

Lundi de 9h à 12h et vendredi de 14h à 16h

▲ Permanences téléphoniques

Lundi de 13h à 14h (convention des assistants maternels)

Vendredi de 13h à 14h (droit de la famille)

L'association a pour objectifs principaux de développer et favoriser l'accès à l'information des femmes et des familles ainsi que de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes.

Des juristes reçoivent sur rendez-vous (gratuit et confidentiel) toute personne désirant être informée dans le domaine du droit de la famille, droit du travail, etc.

Le CIDFF21 dispose de plusieurs lieux de permanence à Dijon, l'agglomération et le secteur rural.

Ludothèque CSF

La ludothèque CSF est une structure associative qui met plus de 1800 jeux et jouets pour tout âge (0 à 99 ans) à disposition des familles pour jouer sur place ou pour emprunter.

La ludothèque CSF, située au rez-de-chaussée du château de la Motte, est un espace ouvert à tous : enfants, adolescents, adultes, familles, avec des jeux à découvrir, à expérimenter, à partager ou à emprunter.

Des ludothécaires vous conseillent et guident pour le choix des jeux.

Pour s'inscrire, une adhésion familiale à la Confédération syndicale des familles est demandée.

Avec la carte PasseSports-Loisirs pour les habitants de Quetigny, l'adhésion est réduite.

Le jeu sur place est gratuit. Le coût de la location des jeux varie de 0,5€ à 3€. Pour certains d'entre eux, une caution est demandée.

La durée du prêt est de trois semaines.

Ludothèque CSF

Château de la Motte

22 avenue du Château
21800 Quetigny

☎ : 03 80 71 95 94

ludoquetigny@orange.fr





Plaquette réalisée par la Ville de Quetigny . Actualisation avril 2021